

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSJS	Date	13 mai 2026
Numéro	26.368	Heure	9h14

<b>Auteur-e(s) :</b> Groupe libéral-radical – Le Centre	<b>Lié à</b> (facultatif) : <b>ad</b>
<b>Titre :</b> Gestion contradictoire du sucre dans les crèches	
<b>Contenu :</b> Durant le Covid, les pâtisseries industrielles, souvent très riches en sucre, étaient favorisées dans les structures d'accueil, alors qu'aujourd'hui les gâteaux faits maison, dont le taux de sucre est pourtant plus maîtrisé, font l'objet de restrictions plus strictes. Les orientations en matière de santé publique ont-elles réellement autant changé en si peu de temps ? L'accumulation de règles dans l'alimentation ne finit-elle pas par aller à l'encontre du bon sens ?	
<b>Souhait d'une réponse écrite :</b> NON	

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire :</b> <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Sophie Rohrer		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :